

La codification de la procédure administrative non contentieuse de l'Union européenne est un thème qui illustre d'abord un phénomène rare, à savoir l'apparition d'une nouvelle discipline: le droit administratif européen.

La question sera abordée dans une perspective comparatiste permettant d'en identifier les contours. Seront ensuite présentées les visions institutionnelles opposées qui ont empêché à ce jour l'aboutissement d'une telle entreprise, ainsi que les propositions de codification disponibles.

Seront enfin explorées les perspectives ouvertes par cette problématique sur le terrain des actes juridiques ou plus largement de l'action de l'Union européenne.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

irdeic@ut-capitole.fr

Gaëlle LE MERER

Manufacture des tabacs 21, allée de Brienne 31000 Toulouse France

PLAN D'ACCÈS UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE

Site de l'Arsenal : 2, rue du Doyen Gabriel Marty 31042 Toulouse cedex 9



Programme GLM

LA CODIFICATION DE LA PROCÉDURE ADMINISTRATIVE NON CONTENTIEUSE DE L'UNION EUROPÉENNE

PROGRAMME

20 & 21 JUN 2019

Amphithéâtre Couzinet

Informations:

Gaëlle LE MERER

irdeic@ut-capitole.fr

Site internet : <http://irdeic.ut-capitole.fr>

Université Toulouse 1 Capitole

2, rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse cedex 9



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne



Affiche de GLM

Jeudi 20 juin 2019

13h30 : Accueil

14h00 : Mots de Bienvenue : **Corinne MASCALA**, Présidente de l'Université, **Philippe NELIDOFF**, Doyen de la Faculté, **Marc BLANQUET**, Directeur de l'IRDEIC

14h20 : **Introduction générale Jacques ZILLER**, Professeur à l'Université de Pavie

14h50 : Eclairages comparatifs

Présidence

Jean-Gabriel SORBARA,
Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole

14h50 : La procédure administrative non contentieuse aux Etats-Unis : **Dominique CUSTOS**, Professeur à l'Université de Caen

15h20 : La procédure administrative non contentieuse en France : **Thomas PERROUD**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas, Paris II

15h50 : Discussion

16h10 : Pause

16h30 : Conseil de l'Europe, CEDH et procédure administrative non contentieuse : **Thomas MANRIQUE**, doctorant (IRDEIC) à l'Université Toulouse 1 Capitole

17h00 : Droit administratif global et droit administratif européen : **Sabino CASSESE**, ancien juge à la Cour constitutionnelle italienne, Professeur émérite à l'Ecole Normale Supérieure de Pise

17h30 : Discussion

18h00 : fin des travaux

Vendredi 21 juin 2019

9h00 : Accueil

9h30 : Eclairages contextuels

Présidence

Marc BLANQUET,
Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole

9h30 : La vision du Parlement européen : **Pavel SVOBODA**, Député européen

10h00 : La vision du Médiateur européen: **Marta HIRSCH-ZIEMBINSKA**, Chef d'Unité au sein du bureau du Médiateur Européen

10h30 : Discussion

10h50 : Pause

11h10 : Le projet ReNEUAL : **Diana URANIA GALETTA**, Professeur à l'Université de Milan

11h40 : Discussion

12h00 : fin des travaux

14h00 : Eclairages matériels

Présidence

Didier BLANC,
Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole

14h00 : L'acte administratif unilatéral de l'Union : **Marc BLANQUET** et **Grégory KALFLÈCHE**, Professeurs à l'Université Toulouse 1 Capitole

14h30 : Les actes contractuels de l'Union : **MATHIAS AMILHAT**, Maître de conférences à l'Université de Lille

15h00 : Procédure administrative non contentieuse européenne et démocratie administrative : **Fabienne PÉRALDI-LENEUF**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

15h30 : L'approche de la gouvernance administrative européenne : **Isabelle BOUCOBZA**, Professeur à l'Université Paris Nanterre

16h00 : Discussion

16h20 : **Conclusions Olivier DUBOS**, Professeur à l'Université de Bordeaux